

Qui pourrait vous aider?

Adresses utiles...

▣▣▣ Votre **médecin-généraliste** est la personne la mieux placée pour vous donner des conseils adaptés à votre situation. Il pourra aussi, si nécessaire, contacter un service d'analyse des pollutions intérieures : le **L.P.I.**¹ Son intervention est gratuite à condition que la maison visitée se situe sur le territoire de la Province du Hainaut et que la demande d'analyse soit faite par un Médecin qui l'accompagnera d'un dossier médical décrivant la symptomatologie. Cette demande doit être adressée au Docteur Etienne NOËL, Médecin Directeur de l'Institut d'Hygiène de Mons, service LPI.

¹Laboratoire d'études et de prévention des pollutions intérieures, Boulevard Saintelette, 55 - 7000 Mons (tél.: 065 40 36 10)

▣▣▣ Le **Centre Antipoisons** fournit une information rapide en cas d'ingestion accidentelle : **070 245 245** (urgences).

Les dépliants "Ma maison, ma santé" sont une production de la **Ville de Saint-Ghislain**.

Ils sont disponibles chez les **médecins généralistes** de l'Entité, à l'**Administration communale** et dans divers **organismes au service du public**.



Le **Réseau Eco-consommation** développe un service d'information du public sur le thème " Santé et Habitat ". Sa permanence téléphonique est accessible du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 : **071 300 301**

www.ecoconso.org



La **Fondation pour la Prévention des Allergies** vous offre un service d'information par téléphone le mardi et le jeudi de 10h à 14h : **02 511 67 61**

www.oasis-allergies.org



Habitat Santé a également ouvert une permanence téléphonique qui répond à vos questions sur les pollutions intérieures de 9h à 13h les mercredis, jeudis et vendredis : **02 242 02 92**

www.habitat-sante.org



Inter-Environnement Wallonie vous informe sur son site Internet au sujet des liens entre la santé et l'environnement.

www.sante-environnement.be



PAN Belgium (Pesticides Action Network) vous informe quant à l'utilisation rationnelle des pesticides. Sa permanence téléphonique : le vendredi entre 9h et 12h : **02 344 10 66**

Conception : Ville de Saint-Ghislain, Echevinat de la Santé, Service Education, en partenariat avec le CERES, Université de Liège, et avec les associations de médecins généralistes de l'Entité de Saint-Ghislain.

Infographie : Audrey CORDONNIER, STE-Formations, Université de Liège.

Editeur responsable : Collège des Bourgmestre et Echevins - Ville de Saint-Ghislain - Rue de Châtèves, 17- 7333 TERTRE

Ma Maison, ma Santé!



RÉGION WALLONNE



De quoi s'agit-il?

Il s'agit de substances destinées à assurer la destruction ou à prévenir l'action d'insectes ou de micro-organismes.

Dans la maison, les pesticides sont utilisés principalement :

- pour le traitement, contre les insectes et les champignons, des meubles et des matériaux de construction (par exemple, protection des éléments en bois comme les poutres et les châssis).
- dans la lutte contre les insectes jugés indésirables à la maison (mouches, moustiques, puces, poux, pucerons, fourmis, mites, etc.).

Il arrive souvent que des insecticides soient émis de façon continue dans l'air intérieur au départ de plaquettes, de diffuseurs électriques ou de colliers antiparasitaires pour chiens et chats. Les pesticides contaminent ainsi l'air intérieur et imprègnent les tentures, le mobilier, les moquettes, les jouets et la poussière de maison.

En outre, les pesticides persistent plus longtemps dans la maison qu'à l'extérieur, car ils échappent à la lumière solaire, à la pluie, aux températures extrêmes, à l'action des microbes, etc.

En usine, différents matériaux et éléments de votre mobilier (meubles en bois, colle du papier peint, peintures, joints de carrelage, tapis, canapés en cuir) sont traités afin d'augmenter leur durée de vie ou pour les protéger de l'attaque d'insectes ou de champignons.

Quelles conséquences?

Tous les pesticides sont toxiques. C'est en les inhalant que nous faisons pénétrer les pesticides dans notre corps. De plus, les jeunes enfants, en gambadant à " quatre pattes " sur le sol absorbent les pesticides par la peau. En mettant les mains à la bouche, ils consomment les pesticides du collier anti-puces de l'animal préalablement caressé. A cela, s'ajoutent les pesticides ingérés par la consommation d'aliments traités.

Ils peuvent avoir des effets multiples sur la santé : fatigue, maux de tête, nausées, irritations des muqueuses des voies respiratoires et des yeux, allergies, perturbations du fonctionnement du foie, des reins, du système reproducteur et hormonal, diminution de l'immunité, etc. Ces effets peuvent être amplifiés lorsque des pesticides différents sont utilisés en même temps dans la maison.

Les présentations sous forme d'aérosol augmentent la dangerosité des produits. Leur emploi nécessite toujours des conditions d'aération suffisante.

Certains experts estiment que l'exposition à long terme à de faibles concentrations de pesticides pourrait augmenter l'incidence de certains types de cancers, en particulier chez les jeunes enfants.

Comment y remédier?

- **Pour la vie quotidienne**, utiliser des moustiquaires contre l'entrée d'insectes dans l'habitation et des moyens mécaniques ou électriques pour les éliminer.
- Employer des récipients bien hermétiques pour les déchets ménagers et ne pas laisser de la nourriture exposée.
- Eloigner les mites de nos placards par l'emploi d'une orange piquée de clous de girofles.
- Plutôt qu'un collier anti-puces, donner à l'animal de compagnie un médicament anti-parasitaire ou appliquer le produit adéquat sur son pelage à l'aide d'une pipette ou d'un spray.
- Pour les désinfections indispensables, s'adresser à une firme spécialisée. Si l'on procède à la désinfection soi-même, appliquer les protections requises (gants, lunettes, masque, bottes, etc.), respecter les dosages, éloigner les enfants, respecter le temps requis avant de réintégrer les locaux et ranger les produits en hauteur dans un local fermé. Les intoxications accidentelles surviennent souvent chez les enfants en bas âge !
- **Pour la construction**, choisir un matériau plus résistant à l'attaque des insectes et des champignons (par exemple, du mélèze pour la charpente plutôt que du sapin).
- Eviter l'exposition prolongée des matériaux à l'humidité.
- Traiter le bois, le cuir et les tapis avec des produits écologiques.

